Image not found or type unknown

Pension alimentaire versé a enfant majeur

Par **hayabusa60930**, le **02/07/2016** à **16:55**

Bonjour,

je paie une pension alimentaire pour mon enfant majeur (20 ans) qui est en CFA et qui touche 700 € par mois. Est'il possible de supprimer le versement de la pension ? De plus je n'ai jamais reçu de certificat de scolarité concernant les études de mon fils et ma situation financière a changée, étant demandeur d'emploi.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **03/07/2016** à **07:49**

Bonjour,

Si la pension alimentaire a été fixée par jugement, vous ne pouvez pas en cesser le paiement de votre propre initiative, il vous faut saisir le JAF.

Pour les certificats de scolarité, les avez vous réclamés directement aux établissements scolaire ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés